

## **CIRCULAIRE N° 3776 DU 26/10/2011**

CIRCULAIRE	Informative	Administrative	<del>Projet</del>
ОВЈЕТ	ATELIERS AUTOUR DE LA LITTÉRATURE DE JEUNESSE PROPOSÉS		
	GRATUITEMENT AUX ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES		
	BÉNÉFICIAIRES DE L'ENCADREMENT DIFFÉRENCIÉ		
	LE WOLF – LA MAISON DE LA LITTÉRATURE DE JEUNESSE		
DESTINATAIRE	Direction	Fondamental et secondai	re ordinaire et spécialisé
		(encadremen	t différencié)
RÉSEAUX	Tous		
PÉRIODE	2011 et 2012		
ÉMETTEUR	Administration - Direction générale de l'Enseignement obligatoire		
SIGNATAIRE	Lise-Anne HANSE		
CONTACT	Anne JANSSEN (02 512 12 30 ; info@lewolf.be)		
	Christelle LADAVID (christelle.ladavid@cfwb.be)		
DOCUMENTS À RENVOYER	NON		
DATE LIMITE D'ENVOI	1		
NOMBRE DE PAGES	4 pages		
MOTS-CLÉS	Littérature – jeunesse – Encadrement différencié - Wolf		

- À Monsieur le Ministre-Président, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargée de l'Enseignement;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé subventionnés par la Communauté française;
- Aux Directions des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé organisés ou subventionnés par la Communauté française;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.

## Pour information :

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux associations de parents.

Madame, Monsieur,

La Maison de la Littérature de Jeunesse « Le Wolf » a pour objectif de promouvoir la littérature de

jeunesse (www.lewolf.be) en proposant entre autres aux écoles des ateliers pour enfants, la visite

d'expositions, ...

Avec le soutien de la Ministre de l'Enseignement obligatoire et de la Commission Communautaire

française, j'ai le plaisir de vous informer que les écoles primaires et secondaires de la Communauté

française bénéficiaires de l'encadrement différencié peuvent participer gratuitement à un

programme d'ateliers dédiés à la littérature de jeunesse au cours de l'année scolaire 2011-2012.

Vous trouverez toutes les informations utiles concernant ce projet dans le document annexé.

En vous remerciant de votre intérêt.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE



Bruxelles, le 5 septembre 2011,

Madame, Monsieur,

<u>Concerne</u>: Ateliers autour de la littérature de jeunesse GRATUITS pour les écoles primaires et secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles bénéficiaires de l'encadrement différencié.

La Maison de Littérature de jeunesse ou "LE WOLF" (World Of Litterature & Faantasy), est un lieu dédié aux enfants et aux grands noms de la littérature de jeunesse. Un endroit qui, grâce à une scénographie adaptée, plonge le visiteur dans le monde imaginaire des livres pour enfants et propose aux classes la semaine et aux familles le week-end, de nombreuses animations, expositions et rencontres autour d'auteurs et illustrateurs de talent. A

Chacun s'accorde aujourd'hui à reconnaître l'influence de la littérature - et de l'album en particulier - sur le développement intellectuel et social de l'enfant, sur sa capacité à comprendre et à appréhender le monde qui l'entoure. Au sein du WOLF, nous choisissons des livres qui font grandir, des histoires qui ouvrent les portes de la réflexion, les portes de la discussion, du rêve aussi et de la poésie. Nous partageons l'idée selon laquelle la culture, qui plus est, la littérature, est un merveilleux vecteur de valeurs démocratiques, de la connaissance de l'autre et de la lutte contre l'exclusion.

Mais on s'accorde aussi pour dire que l'accès à la lecture est l'objet d'une grande inégalité sociale.

C'est la raison pour laquelle, avec le soutien de la Ministre de l'Enseignement obligatoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Commission Communautaire française, nous proposons aux classes de primaire et de secondaire, des écoles bénéficiaires de l'encadrement différencié, de participer, GRATUITEMENT, à un programme d'ateliers dédiés à la littérature de jeunesse.

Le projet consiste à aborder la littérature sous différentes facettes et de proposer à une même classe, jusqu'à trois journées d'ateliers répartis sur l'année scolaire : un atelier d'**illustration**, un atelier **théâtre** ou théâtre d'ombres et un atelier d'**écriture** individuelle ou collective. Chaque atelier mettra en avant le travail d'auteurs et illustrateurs de qualité et permettra aux enfants ou adolescents de découvrir de nombreux univers textuels et graphiques. Les classes auront également l'occasion d'aller écouter des histoires dans le juke-box très particulier du WOLF. Enfin, les groupes recevront quelques livres pour la bibliothèque de classe ainsi qu'une fiche pédagogique sur les auteurs abordés en atelier.

Nous espérons ainsi contribuer au travail essentiel des enseignants qui consiste à donner le goût de la lecture aux enfants, cette envie d'ouvrir l'objet sacré pour y découvrir la surprise qui s'y cache.

## **LES ANIMATIONS**

Chaque atelier se déroulera comme suit :

- Présentation des auteurs et illustrateurs abordés
- Approche artistique
- Atelier créatif (illustration, écriture et théâtre) à partir des albums

**QUI ?** <u>Les classes de primaire et de secondaire des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles</u> bénéficiaires de l'encadrement différencié

QUAND ? <u>Du 1er septembre 2011 au 30 juin 2012</u>. **ATTENTION :** *le nombre d'ateliers gratuits est limité.* Une fois le quota atteint, nous devrons malheureusement refuser les inscriptions dans le cadre de ce programme. Le WOLF propose par ailleurs, de nombreux ateliers aux classes à partir de 5,50 euros par enfant. Retrouvez nos différents ateliers sur <u>www.lewolf.be</u>

**OU ?** A La Maison de la Littérature de Jeunesse « **LE WOLF » -** Rue de la Violette 20 à 1000 BRUXELLES

• En train : Gare Centrale

• En bus : Le 48 et le 95 (arrêt St-Jean, rue du Lombard)

• En Métro : Gare centrale ou Bourse

• En tram: 94, 92, 27 (arrêt Grand Sablon, Bd de la Régence)

**COMMENT ?** <u>Sur inscription</u> au **02.512.12.30** ou **info@lewolf.be.** Le choix de l'animation sera établi en fonction du programme existant, de l'âge des enfants, de la disponibilité de nos animateurs.

Nous sommes à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Dans l'attente de vous accueillir dans notre tanière,

## Anne Janssen & Muriel Limbosch



